



Déclaration de conformité

| | |
|--|---|
| Fabricant | Vikan A/S Rævevej 1 DK-7800 Skive (+45) 96 14 26 00 |
| Nom du produit | Manche télescopique à passage d'eau raccord rapide (Q), 1600 - 2780 mm, Ø32 mm, Vert |
| Article Numéro | 2973Q2 |
| Matériau plastique | Polypropylène, 98 % |
| Couleur du Masterbatch | Vert, 2 % |
| Aluminium | Tubes soudés alliage aluminium 5449 |
| Laiton | Raccord laiton chromé |
| Conformité UE | |
| AP(89)1 | Tous les pigments du Masterbatch sont conformes à la résolution AP (89) 1 |
| Conformité US FDA | |
| | Toutes les matières premières de ce produit sont conformes à la norme FDA (Food and Drug Administration, États-Unis) 21 CFR sections 170 à 199. |
| | Le polypropylène est conforme aux exigences de la FDA 21 CFR 177.1520 « olefin polymers » (polymères oléfiniques). |
| | Le laiton de ce produit est conforme aux exigences de la FDA (Food and Drug Administration, États-Unis) Food Code 2017. Ce produit est destiné à être utilisé avec de l'eau uniquement et n'est pas approprié pour un contact alimentaire direct. |
| Température d'utilisation pour le contact non alimentaire | Température minimale : -20 °C Température maximale : 80 °C |



Généralités

Les outils doivent être nettoyés, désinfectés et stérilisés de manière appropriée en fonction de leur utilisation, avant la première utilisation.

Il est également important de nettoyer, de désinfecter et de stériliser les outils de manière adéquate après utilisation, à l'aide des agents, concentrations, durées et températures de décontamination qui conviennent.

Une décontamination adaptée des outils permet de réduire au maximum le risque de développement microbien et de contamination croisée, et d'optimiser l'efficacité et la durabilité des outils.

Température de stérilisation recommandée (autoclave): 121 °C

Nous fournirons sur demande la documentation de référence nécessaire aux autorités compétentes.

Vikan A/S est enregistré auprès de l'Administration vétérinaire et alimentaire danoise (DVFA), et notre système de contrôle interne obligatoire fait l'objet d'inspections de la DVFA.

Date

08/04/2022

Réalisé par

Stine Lønnerup Bislev
Hygiene and Compliance Manager